Questions au Feuilleton

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3430—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 106 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite aux recommandations nos 20, 23, 25, 33 (alinéa 4), 63, 66, 74, 90, 101 et 106 du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés feront l'objet en 1982 d'un rapport qui complétera le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981».

Question nº 3431—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 117 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3432—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 118 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3433—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 119 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3434—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 121 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3435—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 123 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3436—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 124 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3437—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 125 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3438—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 126 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.